

## **DINF- Service des Bâtiments. Monuments et Archéologie**

Conférence-débat du 30 juin 2005

### **LA FONDATION ETHOS ET LES INVESTISSEMENTS ETHIQUES**

**M. Jean Laville, directeur adjoint de Ethos**

### **EXPERIENCES PRATIQUES D'UNE INSTITUTION DE PREVOYANCE**

**M. Damien Bianchin, Retraites Populaires**

## **Introduction**

M. Y. Golay présente les deux conférenciers en soulignant l'importance de l'éthique et de critères d'investissement conformes au développement durable. Ce n'est pas la première fois que le thème est évoqué. Les deux orateurs ont une formation HEC et une pratique bancaire.

## **Exposé de M. Jean Laville**

La Fondation ethos a été créée par deux caisses de pension à Genève en 1997, et elle n'a cessé de se développer depuis, ouvrant des fonds d'investissement et regroupant des caisses de pension afin qu'elles puissent agir en connaissance de cause au sein des organes des entreprises auprès desquelles elles investissent. Aujourd'hui ethos est une référence en matière d'investissement et de développement durable.

En réalité la nature d'une caisse de pension est de penser au-delà du court terme, et de faire le relais entre les générations. L'ouverture aux dimensions dépassant le rendement immédiat est impliquée par la nature même de l'approche, restait à ouvrir la notion de rentabilité aux enjeux environnementaux et sociaux, car que nous servira d'avoir de bonnes rentes si les conditions sociales et environnementales de notre existence deviennent désastreuses? La vue d'ensemble s'impose dès lors.

Les services fournis par ethos aux caisses de pension sont de trois ordres:

- développer des critères d'investissements associant rendement financier, et qualité environnementale et sociale
- exercer activement les droits de vote que donne leur poids économique dans les assemblées générales des SA
- dialoguer avec les entreprises dont elles ont des titres.

Ces services sont facturés aux caisses de pension, et pour les assurer, ethos s'est adjoint les compétences de partenaires tels que le Centre-Info à Fribourg, qui procède à l'analyse des performances environnementales et sociales de l'entreprise.

L'innovation majeure est bien d'introduire le long terme dans un monde financier qui raisonne par trimestre, au mieux sur une année, et de ne pas se contenter des critères de rendement limités au seul aspect financier; c'est un élargissement du concept économique. L'exercice des droits de vote se fait en fonction d'une exigence de bonne gouvernance d'entreprise, et ethos cherche à établir des rapports de confiance avec ceux qui font vivre les entreprises dont elle est actionnaire. Cette revitalisation de la démocratie d'actionnaire est une innovation majeure dans un contexte où l'assemblée générale était souvent une pure formalité et où les actionnaires laissaient faire le management. L'exigence de l'orientation vers le développement durable et la bonne gouvernance est d'abord affirmée à l'égard des grandes sociétés, car leur capacité d'action est très importante. L'approche demandée par ethos n'est pourtant nullement philanthropique, au contraire, il s'agit de garantir la rentabilité financière mais sans le faire au détriment de l'approche sociale et environnementale.

L'analyse des entreprises se faisait au départ en discriminant certaines filières et certains produits: tabac, armement, nucléaire, etc. Aujourd'hui c'est davantage le dialogue et la performance globale d'un groupe qui sera au centre de l'approche. Ce faisant un nouveau métier est apparu, celui d'analyste extrafinancier. Il s'agit d'analyser la performance environnementale et sociale d'une entreprise, afin de savoir si le dossier sera examiné, ensuite, de manière financière classique quant à sa crédibilité économique.

Pour procéder à ces évaluations, les analystes extrafinanciers se fondent sur les rapports environnementaux et sociaux que les entreprises produisent. Il faut dire que l'attente de l'extérieur (stakeholders) en termes d'information et de transparence se fait de plus en plus pressante si bien qu'une entreprise avisée aura tout intérêt à être proactive et à montrer d'elle-même sa performance environnementale et sociale. Des dialogues entre parties prenantes sont organisés, parfois discrètement, par des entités comme Philiat. Avec les interventions en assemblée, les questions soulevées par les stakeholders se trouvent relayées à l'interne par des stakeholders, et la démocratie d'actionnaire est pour un management une donnée légale imparable, dès lors qu'un certain poids en termes de droits de vote est atteint. Les exigences évoluent: là où naguère le management disait à l'actionnaire "trust me" ce dernier lui dit désormais "show me": ce n'est plus: faites-moi confiance, mais montrez-moi ce que vous faites.

La Suisse connaît depuis quelques années deux codifications en matière de gouvernance d'entreprise, édictées par la Bourse suisse et par economiesuisse. Les exigences en matière de Responsabilité sociétale des entreprises se précisent également, et veulent valoriser une culture fondée sur l'éthique. Ce n'est pas seulement une préférence de quelques-uns mais une exigence de survie pour les entreprises. Un business non éthique est toujours en danger d'être dénoncé, de recevoir des retombées très négatives.

Il s'agit d'aider les entreprises à intégrer ces critères de manière proactive, et cela veut dire disposer de la bonne organisation et de bons référentiels, en se fondant sur les Best practices sociales et environnementales dans son secteur. Actuellement les niveaux sont très divers selon les branches et les entreprises. On ne peut faire de classement que comparatif, mais on constate que les mieux classées au point de vue DD, par rapport à la moyenne de ce qui existe, sont aussi les mieux gérées. Toutefois le marché financier, aujourd'hui, n'en tient pas vraiment compte.

Le portefeuille d'ethos est construit sur ces classements, tout en excluant d'emblée certains secteurs comme le tabac ou l'armement. En plus de bonnes pratiques sociales et environnementales de la part des entreprises, ethos demande une bonne gouvernance d'entreprise, et naturellement une bonne performance économique. Le dialogue avec les entreprises porte sur ces points, et vise à convaincre le management à apporter les améliorations nécessaires.

Les moyens pour influencer sur la gestion des entreprises est d'une part de rencontrer le management, mais aussi d'exercer les droits de vote, et en cas de nécessité, de proposer des résolutions en AG. Divers cas pratiques ont nécessité de fortes réactions, par exemple quand des entreprises pharmaceutiques suisses ont voulu empêcher le marché des génériques en Afrique du Sud, pays particulièrement touché par le SIDA, les institutionnels ont monté des coalitions qui ont permis de poser le problème et de progresser. Le cas du double mandat chez Nestlé a été abordé aussi en AG, avec moins d'un % des droits de vote, la position critique d'ethos a rassemblé 36% des votes, et le double mandat n'a passé que de peu (un peu plus de 50%).

M. Laville conclut en disant que seule une entreprise responsable peut intégrer les dimensions économique, environnementale et sociale.

## Discussion

- Que se passe-t-il si les résultats de l'analyse financière et de celle extrafinancière divergent?
- *L'analyse extrafinancière est entreprise en premier, ce n'est que si elle est concluante que l'on passe le dossier à l'analyse financière; celle-ci tient elle-même compte du long terme.*
- Comment les deux caisses de pension qui ont créé ethos en sont-elles venues à cette idée?

- Il y avait une discussion critique à l'intérieur de la CIA (Caisse de pension de l'Etat de Genève) sur l'entrée de la caisse dans le placement financier, et d'aucuns, notamment les syndicats, voyaient d'un mauvais œil l'investissement dans l'actionnariat. Puis la réflexion a abouti sur la nécessité au contraire de faire valoir le poids des caisses de pension au niveau de l'affirmation de l'intérêt général dans l'économie, à travers des critères éthiques d'investissement.
- Quel regard ethos porte-t-elle sur les salaires des top managers?
- Les entreprises n'informent pas sur ce sujet et déjà les seuls critères et mécanismes à l'œuvre pour générer ces rémunérations ne sont pas connus, sans parler du bien-fondé éthique des montants versés. Une des questions qui est posée est de soumettre ce type de décision aux actionnaires.
- Quelle est la question éthique là-dedans?
- Il y a déjà les effets sur l'image des managers...
- Le fait d'associer les salariés aux bénéficiaires est-il pris en compte dans le rating?
- C'est un bon point, et important.
- Peut-on disposer des résultats des ratings dans des secteurs comme le bâtiment?
- Il faut tenir compte de facteurs comme la certification ISO 14'001, analyser les rapports environnementaux et sociaux disponibles, qui sont les sous-traitants, etc.
- Comment tenir compte du DD comme critère d'adjudication? OK pour ISO, gouvernance d'entreprise, etc, mais que mesurer concrètement, et où trouver l'information de manière fiable? Et comment la traiter? Même pour des soumissions, les entreprises ne répondent pas clairement et complètement.
- Il faut se renseigner, enquêter.
- Y a-t-il des banques de données, des sources pour évaluer ce qu'on nous dit?
- Il y a par exemple Centre-Info, le partenaire d'ethos, il faut les rémunérer, financièrement ou d'une autre façon, mais c'est leur mission. Dans tous les cas on n'économisera pas des enquêtes et des vérifications des affirmations des entreprises.
- Et pour les PME?
- Il existe des outils de gestion pour eux, en matière de responsabilité sociétale, par exemple celui produit par le Sanu en 2001.

## **Exposé de M. Damien Bianchin**

M. Bianchin rappelle l'histoire des Retraites populaires, institution presque centenaire, qui dispense les rentes aux agents des collectivités publiques vaudoises. Comme pour toute institution de ce type, le but est de garantir ces rentes sur le long terme, et dès lors une analyse de la fiabilité des investissements effectués est au cœur des responsabilités des gestionnaires de la Caisse.

La bonne gouvernance d'entreprise est dans ce contexte un facteur important et un indicateur de durabilité financière. Les réflexions sur les volets éthiques ont commencé en 1998 par un règlement du personnel qui évoque la déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Des dispositions semblables ont été introduites en 2005 dans l'ordonnance fédérale sur le 2<sup>e</sup> pilier (OPP2), sous forme d'un article sur la loyauté (48F). Toutes les caisses de pension doivent se déterminer dans leur règlement par rapport à ce devoir de loyauté à l'égard de leur mission.

Les Retraites populaires sont membres d'ethos, utilisent le service de l'assemblée générale, et grâce à ce service, préparent ces assemblées. Ainsi des questions comme la rémunération des dirigeants, les statuts internes, etc. sont évoquées avant de s'y rendre. Dans la plupart des cas, les Retraites populaires suivent les recommandations de vote d'ethos. M. Bianchin rappelle les situations connues au Crédit Suisse, à ABB et dans d'autres grandes sociétés où des erreurs de gestion et des confusions de rôles ont coûté très cher et secoué la confiance qu'avait le public en ces entreprises.

Un autre aspect de la vie des caisses de pension est la gestion paritaire. On ne peut privilégier une des parties représentées. Les Retraites populaires étant un important propriétaire immobilier, le service immobilier est en train de mettre en place des expériences en matière de développement durable: admettre un léger surcoût pour favoriser les produits locaux, trier les déchets du bâtiment, une réalisation selon minergie, qui devra permettre de mesurer les impacts financiers, en particulier.

Dévolue au long terme, l'institution de prévoyance se reconnaît dans l'exigence du développement durable et à ce titre a mis une partie de ses avoirs en gestion auprès d'ethos

## Discussion

- Ces fonds gérés par ethos font 2%. En chiffres absolus, cela donne quelle somme?
- *Cela représente 200 millions, nous ne voulons pas aller plus loin actuellement pour des raisons de prudence. Par ailleurs nous investissons volontiers dans des entreprises de la région et/ou à caractère familial, Nestlé, Bobst, Henniez. Depuis 2002 nous exerçons à l'aide des services d'ethos de manière systématique nos droits de vote.*
- Suivez-vous les recommandations de vote d'ethos?
- *Il nous arrive de ne pas être d'accord avec les propositions d'ethos, cela est arrivé en particulier une fois*
- ethos fait-elle aussi des recommandations pour des privés détenteurs de titres?
- *oui, mais cela se rémunère. Il y a aussi Actarès, fondation pour l'actionnariat durable, et il y aussi l'ethos fund dans lequel des particuliers peuvent investir.*
- Comment souhaitez-vous améliorer votre impact sur la qualité de la construction, comme important acteur immobilier vaudois?
- *Nous mettons en compétition dès 5000.- d'adjudication mais nous ne sommes pas soumis aux dispositions sur les marchés publics. Dès 250'000.- le dossier est examiné en commission de construction.*
- Et au niveau conceptuel, architectural, avez-vous pensé mettre en compétition aussi pour dégager de meilleurs concepts (concours d'architecture)?
- *Nous travaillons avec environ 100 architectes et 45 régies, mais actuellement notre réflexion se limite à obtenir la meilleure relation qualité-prix.*
- Si vous souhaitez faire une fois un essai de concours, le SBMA est à votre disposition, avec la pratique qui est la sienne?
- *C'est à envisager, la proposition est intéressante.*
- Si vous mettiez 100% de vos fonds à ethos comme la CIA, que se passerait-il?
- *On devrait arriver au même rendement que la CIA mais les conditions ne sont pas les mêmes. Le rendement financier du développement durable doit être démontré à long terme. Il y a de bons indices: une entreprise en ordre sur ce plan risque par exemple peu des boycotts comme cela a été le cas pour Nike par exemple. Par ailleurs des entreprises dans lesquelles nous investissons comme Bobst ont de très bonnes pratiques sociales, en termes de formation, etc.*
- Comment garantir que les affirmations des entreprises en matière de respect du développement durable soient exactes?
- *Le "Greenwashing" est une réalité, et ethos doit analyser de près les documents produits, il faut évidemment enquêter. Très souvent les rapports environnementaux et sociaux sont produits par les services de communication, or, comme en matière de bilan financier, communication et reporting sont deux choses différentes. Les Rentes populaires font confiance aux informations d'ethos. Mais il y a aussi des entreprises qui se vendent mal, qui négligent de répondre aux questionnaires et de mettre en avant ce qu'elles font de bien.*
- ethos fait-elle aussi un rating des établissements financiers?
- *Cela est fait aussi. Il y a des paradoxes, ainsi l'UBS est très bonne en matière d'écologie au bureau et très conscientisée sur ce point, par contre elle est faible dans l'analyse des risques environnementaux et sociaux des crédits qu'elle donne.*

M. Golay conclut en insistant sur l'importance de l'éthique dans chacune de nos activités en tant qu'individu, puis plus spécialement en matière économique.

## Perspectives

La réflexion sur les valeurs est certainement une piste à reprendre au sein du Service, ainsi que celle sur la logique des approches à la source, d'une cohérence globale. On en revient au "fil rouge" qui doit être produit cette année pour permettre de se poser les bonnes questions aux bonnes étapes de chaque projet.